



LE BROC

Le Broc, le 23/09/2026

Objet : Ouverture du moulin à huile communal

Madame, Monsieur, Cher Client,

Nous avons le plaisir de vous compter parmi nos fidèles clients de notre moulin communal et nous vous remercions de votre confiance.

Votre moulin ouvrira ses portes le **mardi 20 octobre 2026**.

Pour réserver une piste individuelle (au moins 150kg d'olives), nous vous invitons à prendre rendez-vous dès le **07 octobre 2026** au **04 92 08 27 37** de **9h00 à 12h00** et de **14h00 à 16h30**.

Soucieux de vous rendre le meilleur service, nous vous invitons à prendre connaissance, **avec la plus grande attention**, du règlement intérieur du moulin à huile communal du Broc, approuvé par le Conseil municipal et applicable à l'ensemble des usagers.

Ce règlement précise notamment les conditions de réception des olives, les modalités de trituration, les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les modalités de récupération de l'huile.

Les tarifs fixés pour la saison 2026 sont les suivants :

- **Trituration : 0,40 € TTC/kg d'olives** pour les résidents de la commune du Broc ;
- **Trituration : 0,50 € TTC/kg d'olives** pour les résidents hors commune ainsi que pour les petites quantités ;
- **Contribution AFIDOL : 0,16 € TTC/kg d'huile d'olive produite ;**
- **Bidon plastique alimentaire de 5 litres : 3,50 € TTC.**

Nous vous rappelons que les modalités d'accueil, de dépôt des olives, de trituration et de récupération de l'huile sont définies dans le règlement intérieur du moulin.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre coopération, qui contribuent au bon fonctionnement du moulin et à la qualité du service proposé à l'ensemble de ses usagers.

Nous vous souhaitons une excellente saison oléicole 2026.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher Client, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Maire
HEURA Philippe

